



**Conseil Communal du 17 avril 2013**

**EXTRAIT DE PV**

Présidence : M. Didier Roulin

Le Conseil communal de Montanaire, vu le préavis municipal, ouï le rapport de la commission désignée pour le remplacement du collecteur des eaux claires de Peyres-Possens et le rapport de la commission des finances, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour décide

- ✦ D'accepter le remplacement du collecteur des eaux claires et la réfection des conduites d'eau potable de Peyres-Possens

Le Président

Didier Roulin

La Secrétaire

Lydiane Gilliéron